



## Programme 2006

### *Appel à projets n° 3-16*

Date limite de réception des réponses : 31 octobre 2006

### Surveillance des sites pollués (nappes et sols)

---

#### Contexte

Dans le cas des sites pollués nécessitant une surveillance à l'issue d'une phase d'évaluation de l'état des milieux, un dispositif de surveillance adapté doit être mis en place, sans que des recommandations claires n'existent en la matière. De même, à l'issue d'un traitement de dépollution ou de confinement, une surveillance peut être demandée et des méthodologies pratiques adaptées aux différentes situations sont alors nécessaires.

#### 1 – Objectifs

L'objectif de l'étude est d'élaborer un guide de recommandations pratiques sur les méthodes à utiliser lorsque l'administration prescrit la surveillance d'un site.

Nota : la refonte actuelle des textes et outils de gestion des sols pollués ne remet pas en cause la démarche présentée ci-dessus.

#### 2 - Contenu de l'étude / Programme de travail

Le travail à réaliser comporte 3 parties :

- Synthèse des exigences réglementaires et des travaux existants sur la surveillance des sites pollués ;
- identification des lacunes éventuelles et des méthodologies alternatives, complémentaires ou émergentes (contrôle en continu, etc.) ;
- propositions de recommandations argumentées, sous la forme d'un guide pratique (emplacement et nombre de piézomètres, fréquence de prélèvement, etc.).

### **3 - Durée de l'étude**

12 mois

### **4 - Cadre budgétaire**

30 000 euros hors taxes

### **5 - Dépôt des projets**

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de RECORD : [www.record-net.org](http://www.record-net.org)

Les réponses sont à retourner pour le **31 octobre 2006** dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni par courrier à l'adresse suivante :

**RECORD**  
**Bât. CEI 1**  
**BP 2132**  
**69603 VILLEURBANNE cedex**

**ET** par courriel à

[contact@record-net.org](mailto:contact@record-net.org)

### **6 - Remarque**

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue sera tenue de participer, à la demande de RECORD, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (publication, séminaire).